

## Voeux concernant le groupe DANONE

**«M. LE MAIRE :** J'aperçois, au fond de la salle, des pancartes «LU, Stop au boycott, Solidaire pas Suicidaire, merci». C'est un représentant syndical qui est venu manifester ainsi ce soir et il est le bienvenu. Par rapport à cette affaire LU dont on parle beaucoup actuellement, je souhaiterais que l'on puisse déposer un vœu. Il y en aura un autre qui sera déposé par les Verts au nom de la Majorité municipale concernant le vote des étrangers aux élections municipales. Les vœux, vous le verrez dans quelques instants puisque nous allons l'inscrire dans le règlement intérieur, passeront, comme c'était d'ailleurs la règle lors du dernier mandat, en fin de séance. Ce soir, n'ayant pas encore voté ce règlement, je propose, afin que les employés de LU qui sont ici n'aient pas à attendre la fin de la séance, d'en discuter maintenant.

Il y a donc deux vœux qui vous sont proposés, un vœu présenté par le PCF et la Gauche Alternative et Ecologiste et un vœu que je vous présenterai au nom du PS, du PRG, des Verts, des membres de la Société Civile et du MDC. Je donne la parole à Annie MENETRIER pour le vœu concernant DANONE, vous verrez que les vœux n'ont pas exactement la même finalité.

**Mme Annie MENETRIER :** Avant de vous présenter le vœu rédigé en commun par les groupes Gauche Alternative et Ecologique et Communiste, je souhaite vous faire part des éléments qui ont motivé notre démarche. Depuis l'annonce de la direction de DANONE de supprimer plusieurs centaines d'emplois en Europe, dont 570 en France, fermer deux usines à Calais et à Ris-Orangis, l'émotion et l'indignation n'ont pas cessé de grandir dans tout le pays et d'après nos informations, l'actuel projet montre que la direction de DANONE n'a dévoilé qu'une partie de sa stratégie pour le pôle biscuit et souhaite atteindre ses objectifs en deux étapes, pour supprimer les 3 000 emplois, dont 1 700 en France. Les salariés concernés ne veulent pas se laisser faire. Depuis le 30 mars à Calais, ils ont arrêté toute production et occupent leur usine dont la fermeture est programmée par la famille RIBOUD qui distribue des milliards de dividendes aux actionnaires, 5 milliards en 1999, et précipite des salariés au chômage. Quel cynisme ! Nous voyons bien que l'affaire DANONE n'est ni industrielle, ni économique, elle est boursière. D'ailleurs, la bourse ne s'y trompe pas, elle salue avec enthousiasme ces décisions désastreuses pour les salariés concernés. Tout le monde sent bien que les salariés de Calais et de Ris-Orangis sont en état de légitime défense. Les mouvements de solidarité viennent de partout. Aujourd'hui, une délégation de communistes de Besançon était présente à la manifestation parisienne et le parti communiste, avec d'autres organisations, participera à la manifestation nationale de solidarité et de protestation le 21 avril à Calais. Pas moins de 89 % des Français déclarent que les licenciements chez DANONE sont inacceptables et injustifiés puisque cette entreprise réalise des profits. Et surprise des surprises, pas moins de 70 % d'entre eux se disent prêts au boycott, action lancée, je le rappelle, par les salariés de Calais et de Ris-Orangis. Non seulement les Français montrent le rejet des logiques libérales, mais c'est une grande première, ils sont d'accord pour agir et le font.

A Besançon, suite à plusieurs initiatives, des centaines de signatures ont été recueillies et l'appel au boycott est très largement approuvé parmi la population. Bien entendu, nous ne perdons pas de vue la peur des autres salariés du groupe, notamment ceux de Besançon redoutant, et c'est tout à fait compréhensible, que ce boycott, cette forme de grève citoyenne, ne se retourne contre eux en provoquant par exemple du chômage technique. Nous pouvons leur répondre que c'est bien cette logique boursière, la loi du «fric-roi» qui met en péril leur entreprise et leur emploi. D'ailleurs, pas plus tard que ce midi, des salariés de LU Besançon nous ont dit pour certains approuver et d'autres se poser de légitimes questions sur ce boycott. Dans cette guerre contre les licenciements, il serait pour le moins incohérent de reprocher aux nombreux élus qui ont appelé au boycott ce geste immédiat de soutien et de solidarité aux salariés. Les Français et particulièrement le peuple de gauche reprochent assez aux politiques d'en rester aux bons principes, qu'il serait injuste de condamner leur action au moment où certains d'entre eux tentent de reprendre la main, comme on dit, en passant des paroles aux actes. Après le message des urnes, l'affaire DANONE et toutes celles qui lui ressemblent posent aux forces de gauche une question très sérieuse, celle de la capacité politique à enrayer les mécanismes libéraux de licenciement et de rentabilité en allant beaucoup loin que l'amendement MICHELIN qui a aujourd'hui vécu. Le Gouvernement peut agir et doit agir vite, notamment en publiant les décrets d'application de la loi dite Loi

Hue sur le contrôle des fonds publics, en annonçant qu'il accepte la mise en place d'un dispositif interdisant les licenciements dans les entreprises qui dégagent des bénéfices, comme ne cesse de le réclamer le groupe communiste à l'Assemblée Nationale. D'ores et déjà, cette nouvelle forme d'action citoyenne redonne un peu de dignité à la France, alors oui on pourra écrire qu'il y a eu un avant et un après DANONE. En effet, les entreprises quelles qu'elles soient ne pourront plus faire ce qu'elles veulent en toute impunité et je pense par exemple à NESTLÉ qui profite certainement du boycott de DANONE mais qui sait désormais que s'il licencie demain, il s'exposera lui-même aux mêmes risques. Bien évidemment, le boycott peut cesser dès demain, si la direction de DANONE renonce immédiatement à son plan social.

Je me pose deux questions : quelle serait la réaction des salariés de LU Besançon s'ils avaient été confrontés à la fermeture de leur site aujourd'hui, et quelle serait l'attitude de la Municipalité de Besançon ? Avant de vous présenter notre vœu, je voudrais aussi rappeler que dès le premier conseil municipal du 25 mars dernier, le groupe communiste proposait déjà un vœu concernant l'avenir de l'entreprise LU qui a été adopté à l'unanimité et je m'en félicite. Je vous propose donc la lecture du vœu : *«La décision du groupe DANONE de supprimer 570 emplois en France chez LU, fermer deux usines et annoncer un sursis de 3 ans pour les 5 sites dont celui de Besançon, est prise au mépris des femmes et des hommes qui travaillent dans ce groupe.»*

*Il nous paraît indispensable, en tant qu'élu(e)s mais aussi en tant que citoyens, consommateurs, de résister au comportement cynique de cette multinationale qui procède à des licenciements boursiers alors qu'elle a réalisé des profits records de 4 milliards de Francs en 2000, ce qui équivaut au salaire intégral des 1 800 salariés licenciés pendant 15 ans.*

*Afin de marquer notre solidarité avec les salariés de LU et sanctionner ce groupe, la Municipalité de Besançon décide le boycott des produits DANONE dans les cantines municipales, pendant une durée limitée.»*

Bien évidemment, nous proposons que cette action ait lieu courant mai, puisque nous allons arriver dans une période de vacances scolaires, dans une période limitée dans le temps que je vous propose de décider ensemble. Je vous remercie.

**M. LE MAIRE :** Martine BULTOT qui est cosignataire de ce vœu, souhaite intervenir. On va peut-être te demander de faire assez court si c'est possible car je crois que l'essentiel a été dit.

**Mme Martine BULTOT :** La Gauche Alternative et Ecologique s'associe à ce vœu. Quand le plan social a été annoncé et que l'usine bisontine était menacée de fermeture, il n'y avait pas de mots assez durs pour dénoncer l'attitude du groupe DANONE et exiger, au vu de ses milliards de bénéfice, le maintien de ses activités, où qu'elles se situent. La solidarité était de mise, les salariés et les syndicats étaient unis, les maires des villes concernées faisaient bloc et le groupe DANONE gelait son projet jusqu'au lendemain des élections municipales. Ceci devrait déjà nous interroger.

Avec l'annonce du plan, le groupe DANONE divise la belle unanimité qui s'était créée avant les municipales. Est-ce que le fait que les licenciements ne soient plus à Besançon mais à Calais ou ailleurs, est-ce que le fait que pour le site bisontin l'échéance soit repoussée de 2, 3 ou 4 ans, change quelque chose au fond de cette affaire ? Est-ce que notre solidarité serait devenue une solidarité égoïste ? Nous osons espérer qu'il n'en est rien. La solidarité que nous attendions, au moment où l'usine bisontine était menacée, ne doit-elle pas maintenant se manifester à l'égard des salariés dont les sites sont programmés à la fermeture ? Il semble pour nous, Gauche Alternative et Ecologique, que c'est cette logique qui doit prévaloir. Toute action, répercutée sur tout l'hexagone, que ce soit le boycott ou la manifestation qui est prévue à Calais, doit être soutenue, même si, comme nous le savons et comme d'ailleurs l'a indiqué Jean-Pierre CHEVENEMENT récemment, le boycott, dans nos restaurants scolaires, est plus de l'ordre du symbolique que réalisable, au moins à court terme, pour cause de vacances de Pâques ou de marchés déjà passés par appel d'offres. Ne nous trompons pas, ce ne sont pas le Parti Communiste ou la Gauche Alternative ou les conseillers qui voteront cette motion ou s'abstiendront, qui seront les adversaires ou les fossoyeurs de l'usine LU de Besançon. L'adversaire, c'est la multinationale DANONE qui se permet de

présenter un plan social alors qu'il présente une santé plus que florissante. Je rappelle qu'en 1999, le groupe a réalisé un bénéfice de 680 millions d'euros, et versé 350 millions d'euros à ses actionnaires. DANONE est donc loin d'être un canard boiteux et son plan est une véritable provocation qui vise encore à augmenter ses marges bénéficiaires. Les actions du groupe sont détenues à 60 % par des investisseurs institutionnels et en particulier des fonds de pension anglo-saxons. Alors j'entends bien les argumentations qui se sont déjà exprimées puisque nous avons eu ce débat en Municipalité, mais il ne faut pas se tromper de combat et ne se faire aucune illusion sur DANONE. Le groupe DANONE ne cédera que s'il sent son image de marque atteinte. Pour faire plier ce groupe, cette multinationale, il convient que les consommateurs se mobilisent et le boycott le permet. Même si nous ne parvenons pas à gagner totalement, nous donnerons à réfléchir à Marks & Spencer, Alstom, Adventis, qui ont tous le même profil, présenter des plans sociaux alors qu'ils font des bénéfices.

**M. Jean-Loup COLY :** Monsieur le Maire, Chers Collègues, je ne voterai pas le voeu présenté par nos collègues communistes et de la Gauche Alternative et je voudrais m'en expliquer. Le mot d'ordre de boycott des produits DANONE a certes un mérite. Il a contribué, par la médiatisation qui l'entoure, à faire prendre conscience à une large partie de la population, du caractère scandaleux des décisions prises par les grands groupes multinationaux. Mais le boycott ne me semble pas, du point de vue de la responsabilité politique, la bonne approche. Les dirigeants de DANONE ne sont ni meilleurs ni pires que les dirigeants de NESTLÉ ou de tout autre groupe français ou étranger. On ne peut donc réagir seulement sur le terrain moral.

La question qui est posée à travers les licenciements massifs opérés par les multinationales, c'est la question de la capacité des gouvernements élus à peser sur les mécanismes économiques de la mondialisation. Le Gouvernement de Lionel JOSPIN est directement interpellé. On lui demande des mesures législatives nationales pour enchérir le coût des licenciements. C'est sans doute nécessaire et je m'associerai, Monsieur le Maire, au voeu que vous avez déposé en ce sens, mais la vraie question n'est pas là. L'économie mondiale est aujourd'hui ultra libéralisée et beaucoup pensent avec fatalisme que l'on n'y peut pas grand chose. Je ne partage pas cet avis car la mondialisation n'est pas un phénomène neutre quasiment naturel qui s'imposerait à nous par hasard, ou en raison du développement des nouvelles technologies. Cette libéralisation s'est faite avec l'accord des responsables politiques qui ont petit à petit abandonné tout contrôle sur les leviers de commande économique. Je rappellerai quelques étapes : la libre circulation des mouvements de capitaux sans contrepartie fiscale -1986-, acte unique européen voté à l'Assemblée Nationale, l'indépendance de la Banque Centrale Européenne votée en 1993, le fonctionnement de l'organisation mondiale du commerce ratifié en 1994, organisation, l'OMC qui échappe à tout contrôle démocratique aujourd'hui. C'est vrai aussi avec le poids dans les institutions européennes de la commission de Bruxelles, organe non élu qui supprime de plus en plus le conseil des ministres européen. On le voit encore aujourd'hui où le gouvernement de Lionel JOSPIN qui souhaite répondre à la demande sociale qui s'est matérialisée par le vote que l'on connaît au moment des élections municipales, est limité dans ses marges de manoeuvre, très limité. C'est sur cet environnement-là qu'il faut peser. C'est en demandant au gouvernement d'agir à Bruxelles au niveau européen et à Genève, siège de l'OMC au niveau mondial, que nous toucherons le coeur des mécanismes qui conduisent les grands groupes à substituer à la logique industrielle une pure logique financière. La réalité c'est que la libre concurrence généralisée permet aux actionnaires d'exiger des taux de rentabilité à deux chiffres, qui viennent au final conforter les fonds de pension anglo-saxons. L'appel au boycott ne changera rien à cette logique. La mise en concurrence des salariés des territoires à l'échelle du monde conduit à la casse industrielle au Nord et au sous-développement au Sud. Il est plus que temps que la politique reprenne ses droits. Je vous remercie.

**M. Denis BAUD :** Monsieur le Maire, Chers Collègues, je ne reprendrai pas les éléments qui amènent le PRG à ne pas s'associer au voeu du Parti Communiste et de la Gauche Alternative et Ecologiste. J'aimerais simplement rappeler quel est le fondement de notre position. Je pense que souvent, lorsqu'on veut prendre des positions à chaud, au niveau du politique, on adopte des attitudes qui sont défensives et qui sont rétroactives. Nous, ce qu'on aimerait bien au niveau du PRG, c'est qu'on ait une idée du politique et de la loi par des mesures réalisables prises en amont et offensives.

Le premier principe : agir et faire agir à l'échelle de l'Europe. En effet, une décision nationale, même si elle est courageuse, n'a que peu de valeur internationalement dans le monde où nous vivons. Seconde orientation : mettre l'intérêt des salariés au coeur des dispositifs, leur dire la vérité. Aujourd'hui au XXI<sup>ème</sup> siècle, une vie professionnelle, c'est très fréquemment plusieurs entreprises, plusieurs métiers, plusieurs formations. L'enjeu c'est donc un système de formation professionnelle continu tout au long de la vie. Lorsqu'il y a des licenciements, on fait mine encore aujourd'hui de croire que cela arrive, qu'on est tous épouvantés. Je crois qu'il y a des moyens politiques d'intégrer cette logique et de déclencher, lorsque ça arrive, des opérations de reconversion indemnisées avec un ciblage sur les offres du bassin d'emplois, un suivi individualisé jusqu'à la réinsertion professionnelle. On pourrait demander, dans une démarche beaucoup plus positive, et lorsqu'une entreprise qui fait des bénéfices licencie, de participer justement pendant une certaine durée à des opérations de reconversion, avec un suivi individualisé jusqu'à ce que les personnes touchées aient retrouvé un emploi. Je crois que la France a un rôle pilote pour une Europe du social et de la formation. J'appelle à une sorte de «new deal» européen, une occasion de mettre l'Europe au service des citoyens et des salariés.

**M. Bruno LEGEARD** : Au nom des Verts, je voudrais dire que nous considérons le boycott comme une arme importante pour les citoyens, pour imposer le respect de règles sociales et environnementales. Chacun, nous devons nous poser la question des produits que nous achetons et favoriser les entreprises qui ont des pratiques respectueuses des personnes et de l'environnement et de la planète. A ce titre et à titre individuel, nombre d'entre nous ont choisi d'éviter les produits DANONE ces temps-là comme nous l'avons fait pour TOTAL hier. Mais au titre de la collectivité municipale, donc de l'autorité publique, il en est autrement. Quel est le sens d'un boycott de la ville sur une marque, est-ce que cela va conduire à favoriser une autre multinationale dont les pratiques sociales ne sont pas meilleures, pourquoi boycotter celle-ci et pas celle-là, combien de temps ? Le boycott est un outil de la société civile mais qui ne nous paraît pas applicable pour les responsabilités de la collectivité. Toutes ces questions nous amènent à proposer des actions de fond, fortes sur le long terme pour lutter contre les excès de la mondialisation, en particulier nous souhaitons que l'approvisionnement des cantines, puisqu'il s'agit de cela aujourd'hui, s'effectue suivant des circuits courts favorisant les relations avec les producteurs et prenant en compte les conditions de production. Cela conduit aussi à favoriser la production locale et les petits producteurs, c'est bon pour l'emploi, c'est bon pour l'environnement. C'est cette démarche systématique que l'on doit développer en même temps que l'on introduit les productions issues de l'agriculture biologique dans les cantines. Merci.

**Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA** : La décision de DANONE de supprimer des emplois est dictée par le pouvoir dictatorial des actionnaires. Nous devons nous opposer à ce mode de gestion. Le boycott n'est pas une nouveauté. Il a été utilisé lors d'une Coupe du Monde de Football contre la dictature argentine ou contre l'apartheid par le boycott des oranges Outspan. J'ai l'impression que la résistance de beaucoup d'entre nous à cette proposition de boycott procède d'une vision très locale qui fait penser que nous préserverons ou augmenterons peut-être ainsi les emplois bisontins de DANONE.

Je voudrais donc rappeler que la Ville de Besançon a voté son adhésion à ATTAC. A ce titre, elle s'est engagée à agir local, penser global. Nous constituons un maillon de la chaîne nationale et internationale de résistance à la mondialisation libérale. Il y a longtemps que la finance internationale a su passer par-dessus nos structures politiques et gouvernementales pour arriver à ses fins. Nous nous devons d'évoluer nous aussi dans nos pratiques. Nous devons affirmer que cette mondialisation destructrice d'emplois et génératrice de régression sociale n'est pas une fatalité. D'ailleurs nous ne serons pas seuls. ATTAC France a décidé de s'associer à ce boycott. La coordination ATTAC de l'Assemblée Nationale appelle elle aussi à boycotter. Cet appel est signé par 90 députés dont 5 Verts, c'est-à-dire tous. Nous avons dit que nous voulions faire de la politique autrement, cela signifie que nous voulons faire participer tous les citoyens à celle-ci. Lutter contre la mondialisation, cela ne se fait pas seulement à Seattle, à Nice, à Bruxelles mais aussi à travers nos actes quotidiens, nous en avons aujourd'hui l'occasion. Cela signifie aussi que nous devons prendre des initiatives même si elles vont à contre-courant de ce que nous croyons être la pensée de nos électeurs. Alors ne nous laissons pas endormir par les promesses des multinationales. Osons leur signifier notre opposition à leurs pratiques, soyons solidaires de tous les salariés de LU et de toutes les victimes, présentes ou à venir de ces pratiques.

**M. Christophe LIME :** Monsieur le Maire, je pense avoir un certain nombre de réactions tout particulièrement au niveau de la Franche-Comté, qui me semblent intéressantes à valoriser à l'intérieur de ce Conseil Municipal. La première chose, c'est que nous, nous avons rencontré les salariés de LU à midi. Nous sommes allés expliquer notre attitude par rapport à cet appel au boycott, tout particulièrement sur le fait qu'il n'y avait aucune volonté de mettre en difficulté les salariés de LU à Besançon et je tiens quand même à dire qu'à l'issue de cette distribution, qui a duré plus d'une heure et demie, un seul salarié nous a contestés sur notre appel au boycott, les autres demandant un certain nombre d'explications par rapport à ce boycott. Ça peut peut-être faire sourire certains...

**M. LE MAIRE :** Ça ne nous fait pas sourire, c'est que les salariés de LU ne sont pas d'accord avec ce que tu dis, c'est tout.

**M. Christophe LIME :** ... peut-être. Je l'ai déjà dit, les élus ont le droit d'avoir un certain nombre de positions, elles sont tout à fait légitimes, les partis politiques ont tout aussi le droit d'avoir un certain nombre de positions et nous avons proposé à l'ensemble des organisations syndicales de pouvoir les rencontrer et de pouvoir discuter. Annie l'a dit tout à l'heure, quelle serait la position de ces mêmes organisations syndicales si le site de Besançon était fermé ? Elle serait sûrement différente, comme celle qui appelle à Ris-Orangis toutes les organisations syndicales à faire grève, et je tiens quand même à dire qu'aujourd'hui il y avait un appel à la grève dans de nombreuses entreprises LU, y compris celles qui n'étaient pas menacées par le plan de licenciements, par solidarité par rapport aux camarades de Calais et de Ris-Orangis.

Mais il me semble intéressant de reprendre un certain nombre de positions qui sont tenues par des élus politiques de la région. Martial BOURQUIN, Parti Socialiste et non pas Parti Communiste ou Alternative Rouge et Verte, la proposition a été adoptée à l'unanimité : «on n'a pas le droit de traiter les salariés comme ça, ce mépris des salariés, des pouvoirs publics et des consommateurs affiché par le groupe DANONE est inacceptable. On attend de voir si les négociations s'engagent réellement pour examiner notre position», un maire tout à fait légitime, y compris dans sa position par rapport à une cantine scolaire. Jean-Pierre MICHEL, MDC : «je rappelle, c'est une arme à double tranchant et bien entendu, ça nous interroge énormément mais peut-on contribuer à des difficultés supplémentaires, donc à justifier de nouvelles mesures radicales ? Mais ça ne peut être que limité dans le temps, c'est une manière d'affirmer qu'on ne peut pas faire n'importe quoi impunément». Je sais que cela va faire de la peine à Nicole NOTAT, la secrétaire générale de la CFDT, très critique sur le boycott : «considérant que les politiques n'ont pas la mission de défense des salariés mais les syndicats étant dépassés, notre rôle est d'agir et je suis certain que les citoyens comprennent notre décision». Ce n'est pas moi qui le dit, c'est Jean-Pierre MICHEL. Jean-Pierre CHEVENEMENT, l'ensemble du MDC, je tiens à le dire, appelle au boycott : «je finirai par souhaiter le boycott à l'intérieur de cette Municipalité, considérant que c'était complètement inacceptable». Le maire de Valentigney, le maire d'Hérimoncourt, sur l'ensemble de la Franche-Comté, un certain nombre de décisions ont été prises, et je dirai simplement, Monsieur le Maire, écoutez bien ce que dit M. FOUSSERET, ce n'est pas vous dont il s'agit, qui dit : «on entend mobiliser la population...

**M. LE MAIRE :** On ne contrôle jamais toute sa famille...

**M. Christophe LIME :** ... et nous serons présents aujourd'hui devant les temples de la consommation, pour convaincre les citoyens du bien-fondé de cette action». Le Conseiller Régional Alain FOUSSERET a d'ailleurs montré l'exemple hier en refusant de boire l'eau minérale d'une célèbre marque du groupe agro-alimentaire. Ils sont plus que nous ailleurs mais ils sont moins que nous à Besançon.

Dernière chose, j'ose espérer que la Droite va voter avec nous puisque je tiens à rappeler que le 15 janvier 2001, c'est le groupe de la Droite Libérale qui proposait le boycott immédiat dans l'ensemble des cantines de Besançon. Je vais simplement reprendre l'intervention d'un de ses élus : «cette idée, Monsieur le Maire, ne m'est pas venue toute seule. Ce matin, j'entendais à la radio que des maires d'autres villes étaient en train de se regrouper pour essayer d'avoir une action dans ce sens. Si cette proposition n'est pas bonne, je suis tout à fait prêt à la refuser parce qu'elle a quelque part de l'agressivité mais quand on voit par exemple ce que le désastreux boycott de la viande a amené comme réactions

positives quant à la sécurité des consommateurs et puis maintenant les gens reviennent à manger de la viande, je pense que quelque part on pourrait exercer une pression sur les dirigeants qui ne feront pas, eux, de sentiments quant aux emplois qu'ils auront à sacrifier, peut-être quelque part à Besançon. Voilà, c'est l'espoir que je mettais dans cette motion». Donc je rappelle que le 15 janvier, quand l'usine de Besançon était menacée, on appelait à un boycott et aujourd'hui quand elle semble épargnée pour deux ou trois ans, on n'appelle plus au boycott. Merci Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE** : Non, ce n'est pas du tout ça !

**M. Pascal BONNET** : Monsieur le Maire, je voudrais déjà dire que nous, les Libéraux, ne voterons pas ce vœu. Le boycott c'est, d'une certaine manière, ultra libéral et je ne m'y retrouve pas personnellement. Je constate surtout ce soir qu'on est déjà dans les débats internes à la Gauche Plurielle et ça augure mal de l'avenir de votre exécutif Monsieur le Maire, enfin c'est votre problème.

**M. LE MAIRE** : Pas du tout !

**M. Pascal BONNET** : On est beaucoup plus loin des préoccupations des Bisontins et je constate que le vœu du Parti Communiste et de Mme BULTOT laisse supposer que ses collègues élus connaissent mieux l'intérêt des salariés de LU et de DANONE que les salariés eux-mêmes et les délégués syndicaux. J'ai entendu d'ailleurs que M. LIME, citant M. MICHEL, disait que les syndicats n'avaient pas d'avenir, qu'il fallait maintenant une action politique avant tout. Ce n'est pas mon sujet, c'est votre sujet, je vous laisse en débattre entre vous. Pour ma part, je ne vois pas l'intérêt à voter des vœux qui sont des vœux de pompier pyromane qui aboutiraient à la mise en difficulté de l'entreprise et à la disparition des emplois. Qu'y a-t-il à dire de plus, si ce n'est que c'est vos problèmes et vos débats.

Je voudrais vous dire Monsieur le Maire quand même, que j'ai été un peu surpris tout à l'heure. Nous n'avons pas encore voté le règlement intérieur que vous annonciez d'emblée que ce soir les vœux seraient en début de conseil et qu'à l'avenir ils seraient en fin de conseil. Y aurait-il des règles variables, des règles pour la majorité et d'autres pour la minorité ?

**M. LE MAIRE** : Après vote du Règlement Intérieur, bien entendu non Monsieur BONNET.

**M. Alexandre CHIRIER** : Monsieur le Maire, difficile voire ingrat d'essayer de plaider la raison face à l'immense émotion. Il convient de souligner toutefois que tout n'est pas fait pour le grand profit des actionnaires. Tout ne vient pas de la tyrannie de la bourse mais aussi de celle du client. Celui-ci est de plus en plus exigeant, veut des prix de plus en plus bas, un contenu technologique meilleur, une qualité supérieure. Dans ce contexte, la concurrence internationale est féroce. Le boycott fait le jeu d'UNILEVER ou de NESTLÉ. La surfiscalisation non plus n'est pas une bonne solution parce qu'elle pénaliserait aussi les groupes français au plus grand profit des multinationales étrangères. Nous ne pouvons donc pas nous associer à des vœux contraires aux intérêts de l'économie nationale. Il n'en reste pas moins que nous assurons les salariés de DANONE en général et de LU Besançon en particulier de notre entière solidarité. Merci.

**M. Jean ROSSELOT** : Je pense, Monsieur le Maire, qu'il faut qu'on revienne à des préoccupations plus bisontines. Quand j'entends les uns et les autres, j'ai l'impression de me retrouver soit il y a 25 ou 20 ans à Saint-Ouen au congrès du PC, au discours de Georges MARCHAIS qui durait 5 heures, ou bien de me retrouver à écouter, à chaque retour des élections européennes, le discours des souverainistes. Moi je crois rêver ; je me dis que si, car c'est de cela qu'il s'agit, le libéralisme économique, l'économie capitaliste méritent de tels opprobres comme je les ai entendus, je me demande pourquoi l'autre système, l'alternative mondiale s'est écroulée dans un formidable patatras il y a maintenant douze ans, et si le capitalisme a recouvert le monde entier de son manteau...

**M. LE MAIRE** : On s'éloigne vraiment de Besançon !

**M. Jean ROSSELOT :** ... Je réponds à ce qui n'était justement pas près de Besançon. Le plus extraordinaire c'est d'entendre M. LIME qui est à EDF. Je me demande pourquoi M. LIME ne demande pas au Député FOUSSERET pourquoi et comment il a introduit la libéralisation de la production et la commercialisation de l'électricité ?

**M. LE MAIRE :** Il me l'a déjà demandé !

**M. Jean ROSSELOT :** C'est quelque chose de fabuleux ! Il a fallu que ce soit la Gauche qui mette fin au monopole d'EDF.

**M. LE MAIRE :** Ecoutez Monsieur ROSSELOT, vous n'êtes plus député, vous rêvez d'y revenir, d'accord...

**M. Jean ROSSELOT :** ... Il n'y a pas d'ambiguïté, nous sommes tous derrière les LU, nous sommes contents de la décision concernant le site de Besançon. Bien entendu, nous déplorons qu'il n'en soit pas de même pour tous les sites, il paraîtrait, après tout ce qu'on a entendu, que DANONE a fait quelques erreurs, il faut que les instances européennes effectivement les aident à réparer, que l'entreprise continue à vivre sur tous ses sites en Europe et le boycott n'est pas une solution, c'est un faux-fuyant.

**M. LE MAIRE :** Je crois que chacun s'est largement exprimé. Je voulais tout d'abord rassurer M. BONNET et lui dire que nous, ça va très bien. Simplement, lorsqu'il y a des différences d'analyse, on les exprime publiquement. J'ai l'impression qu'il y en a peut-être d'autres mais ils les gardent peut-être plus secrètes. Pour nous, il n'y a pas de mystère, on n'est pas d'accord là-dessus, ça ne nous empêchera pas ensuite d'avoir des votes unanimes, donc soyez rassuré, dormez en paix, tout va très bien au niveau de notre majorité.

C'est vrai que nous avons beaucoup hésité puisque je vais vous proposer dans quelques instants moi aussi, au nom du PRG, du MDC, des Verts, de la Société Civile et du PS un voeu qui lui, n'appelle pas au boycott. Bruno LEGEARD l'a dit, on peut se poser des questions et même à titre personnel, certains peuvent boycotter un certain nombre de produits DANONE. Nous avons rencontré aussi les syndicats, encore hier puisqu'ils sont les représentants élus du personnel et nous avons dialogué avec eux. Alors, que les choses soient claires, nous ne sommes pas d'accord sur la façon de faire de DANONE, nous dénonçons aussi fermement que Martine BULTOT ou Annie MENETRIER les pratiques du groupe DANONE chez LU. Nous dénonçons très fermement le fait que les sociétés qui gagnent de l'argent, beaucoup d'argent, continuent à licencier, veulent licencier des centaines de personnes en France et des milliers de personnes en Europe, ça nous le dénonçons. Nous avons été toujours solidaires et les LU qui sont au fond de la salle le savent bien, nous continuerons à être solidaires de LU ici à Besançon. Nous avons été solidaires en allant avec Robert SCHWINT et Paulette GUINCHARD-KUNSTLER à Paris, en faisant un travail au niveau des ministères et effectivement si, dans un certain nombre de cas les usines ne ferment pas, il faut que nous restions solidaires au niveau de l'ensemble du groupe. C'est pour cela que la coordination qui a été montée au niveau des élus doit rester active et que nous serons aussi vigilants pour faire en sorte que dans les années à venir -car si nous avons gagné une bataille, nous savons bien que nous n'avons pas gagné la guerre de LU ici à Besançon- le site de Besançon continue à exister et à se développer. Oui, nous avons même rencontré Franck RIBOUD, oui tout cela est inacceptable, il est inacceptable que des fonds de pension exigent maintenant des résultats à deux chiffres, c'est vrai chez DANONE et c'est vrai juste en face de la rue, chez STANLEY MABO, où ils vous annoncent très simplement que lorsqu'ils veulent amortir un aménagement dans une usine, trois ans c'est trop, il faut que ça soit deux ans, alors que les règles comptables généralement c'est cinq ans. Oui, tout cela nous le dénonçons mais ce que nous pensons, nous, c'est que le boycott n'est pas la solution pour régler ce problème. La vraie solution c'est effectivement, et là c'est le parlementaire qui parle, de faire en sorte que nous puissions, au niveau de la majorité plurielle, mettre en place un certain nombre de lois, de barrages pour éviter que quand des entreprises gagnent de l'argent elles licencient. Dans le cadre de la loi sur la modernisation sociale, il y a des amendements qui vont, vous le savez, être déposés, les Verts en ont déposés, le PS et le PC aussi et effectivement il faut trouver des moyens législatifs.

J'ajouterai, et vous avez eu l'honnêteté de le dire, que les cantines scolaires ferment à la fin de la semaine. De plus, vous savez que nous sommes régis par des marchés, nous passons des marchés publics, ça pose déjà un certain nombre de difficultés et puis nos gamins dans les écoles, s'ils ne mangent plus de yaourts DANONE, ils mangeront des yaourts NESTLÉ, donc on ne va pas régler le problème. Au contraire, que va-t-il se passer ? On risque de mettre encore plus en difficulté DANONE qui risque de profiter de ces difficultés pour renforcer son plan de restructuration. D'ailleurs le boycott, qui est déjà largement lancé, ne fait pas peur aux financiers ; aujourd'hui, DANONE a pris 3 % à la bourse, ça ne fait peur à personne le boycott. Nous pensons nous, que si effectivement ces licenciements sont inacceptables, le boycott n'est pas la bonne solution, que nous devons agir d'un point de vue législatif en renforçant les dispositifs qui empêcheront les sociétés qui gagnent de l'argent de mettre en place ce type de pratique. Et moi je voudrais quand même vous lire, parce qu'ils ne peuvent pas prendre la parole ici dans cette salle, une pétition qui s'intitule : «Non au boycott, oui au maintien de tous les sites LU» qui m'a été remise par l'intersyndicale CFDT, CGT et FO de LU. Que dit cette lettre, même si effectivement il faut avoir en tête l'idée d'une solidarité nationale : «Les salariés de LU Besançon apprécient le soutien que leur ont apporté les élus locaux ainsi que les organisations politiques depuis le 10 janvier 2001 à l'annonce du projet de restructuration de la branche biscuit du groupe DANONE. Ensemble nous pouvons faire entendre notre voix et pensons qu'une action auprès du Gouvernement, par l'intermédiaire de nos représentants locaux pour faire appliquer une loi qui empêcherait les grands groupes faisant d'énormes profits d'annoncer des plans visant à la fermeture des sites et à la suppression de certaines d'emplois, alors que la situation financière largement confortable devrait permettre justement de ne pas en arriver là et même d'être créatrice d'emplois. Dans cette situation, notre soutien aux salariés concernés par la fermeture de leur site est total. Mais nous sommes contre le boycott qui ne nous paraît pas la meilleure solution à la résolution de ce conflit. Il ne servirait qu'aux intérêts de la concurrence qui elle-même ne se prive pas d'appliquer une politique sociale identique -je dirais même pire, parce que quand on connaît NESTLÉ, et ce que fait NESTLÉ par exemple entre autres en Afrique, je crois même encore que c'est pire- une politique sociale identique sans être inquiété et dans l'indifférence médiatique la plus totale. L'intersyndicale CFDT, CGT, FO, n'appelle pas au boycott des produits DANONE et espère que notre Municipalité tiendra compte du souhait des salariés de LU Besançon». C'est la motion que j'ai reçue de la part des salariés de LU et en conclusion, parce que je ne vais pas reprendre le débat, tout a été dit et je partage ce qu'ont dit un certain nombre de nos amis, que ce soit COLY, BAUD ou LEGEARD, je pense qu'il faut combattre, il faut se bagarrer, c'est inacceptable, mais le combat est ailleurs et cette mesure-là, bien sûr d'un point de vue médiatique, pourrait peut-être nous permettre de rebondir mais au fond, je ne pense pas qu'on réglerait le problème. Et en plus ce n'est pas ce que demandent ceux qui sont concernés et on peut quand même penser que les salariés de LU, eux aussi, ont en tête cette nécessaire solidarité avec leurs camarades des autres usines. Je pense qu'ils ont cette solidarité et ils nous demandent, eux, de ne pas voter ce boycott, donc nous ne voterons pas en ce qui nous concerne, le voeu présenté par Annie MENETRIER pour le PCF et la Gauche Alternative et Ecologiste. Mais je propose au Conseil Municipal un voeu qui, d'ailleurs, peut être voté, nous en serions heureux, par la minorité, un voeu qui est donc pour l'instant présenté par le PS, le PRG, les Verts, la Société Civile et le MDC :

*«Considérant que le plan de restructuration de sa branche biscuits présenté par le Groupe DANONE se traduirait par la suppression de plusieurs centaines d'emplois sur le territoire français et notamment sur les usines LU d'Evry et de Calais.*

*Considérant par ailleurs que la restructuration envisagée est d'autant moins acceptable qu'elle intervient dans une période de croissance et s'appuie pour l'essentiel sur des impératifs de rentabilité financière maximale destinée à satisfaire les actionnaires du groupe qui, par ailleurs, a réalisé dans le dernier exercice des bénéfices très conséquents traduisant la bonne santé de son outil industriel.*

*Considérant toutefois que les appels au boycott des produits DANONE prônés par certains, ne constituent pas d'une part une réponse adaptée au problème posé, que l'efficacité d'une telle mesure est difficilement quantifiable, d'autre part qu'elle risque d'avoir un effet contraire au but recherché et que loin de constituer un avertissement aux dirigeants de DANONE, ces appels pourraient servir de point d'appui à une baisse d'activité virtuelle ou réelle de la société boycottée et justifier cette fois des licenciements pour raison économique.*

*Considérant que le boycott semble constituer une menace pour les salariés que sa mise en oeuvre prétend aider.*

*Considérant enfin que concernant le site LU de Besançon, la grande majorité des salariés et de leurs organisations représentatives sont fermement opposés à ce boycott, la Municipalité de Besançon refuse de souscrire à un tel appel.*

*Considérant qu'il n'est pas possible de rester inactif, le Conseil Municipal de Besançon souhaite cependant que d'autres mesures soient envisagées afin de faire en sorte que DANONE et d'une façon générale toute entreprise puisse assumer pleinement ses responsabilités économiques, sociales et citoyennes.*

*A ce titre, le Conseil Municipal de Besançon demande au Gouvernement de faire en sorte que le projet de loi sur la modernisation sociale, voté en première lecture par les députés le 12 janvier et qui sera examiné au Sénat le 24 avril et à nouveau à l'assemblée à la mi-mai, fasse l'objet d'un amendement qui permette de pénaliser fiscalement les entreprises qui licencient lorsqu'elles réalisent dans le même temps des profits énormes».*

Voilà donc le vœu que je vous propose au nom du PS, du PRG, des Verts, de la Société Civile et du MDC et je passe la parole à M. POCHARD.

**M. Marcel POCHARD** : Autant j'étais éloigné du vœu qui a été déposé intitulé Vœu DANONE, autant je partage assez la philosophie que vous venez d'exposer. A titre personnel, pour lutter contre les licenciements et une attitude un peu irresponsable des entreprises, je n'ai jamais pensé que la bonne méthode était un système d'autorisation administrative du licenciement, parce que c'est donné à l'administration un pouvoir qu'elle est totalement incapable d'assumer correctement. Donc j'ai toujours pensé, si on admet qu'on est dans un système libéral, donc où le chef d'entreprise est responsable de ses actes, que le seul moyen de l'amener à assumer plus correctement sa responsabilité, c'était d'alourdir fortement le coût des actes lorsque ces actes ne paraissaient pas complètement justifiés. Ce qui peut nous poser un petit problème dans votre vœu, c'est la fin, parce que vous dites : pénaliser fiscalement les entreprises. Moi je pense qu'il faut surtout alourdir le coût social du licenciement, et donc je préférerais une formule de ce type, alourdir le coût financier du licenciement, et deuxième chose, lorsque vous dites : «énormes profits», dans le fond c'est assez vague et assez réducteur et moi ce que je pense c'est qu'en réalité il y a les entreprises qui sont en difficulté, on connaît tous ça, et celles-là ce n'est pas la peine d'essayer de les pénaliser, et il y a celles qui ne sont pas en difficultés financières au sens de procédure de règlement judiciaire ou autres. Donc s'il était possible de mettre «permettre d'alourdir le coût du licenciement dans les entreprises qui licencient lorsqu'elles ne sont pas en situation de difficulté financière» là aussi c'est relativement imprécis mais je préférerais une formule de ce type que les «énormes profits».

**M LE MAIRE** : C'est quand même plus restrictif, donc vous le renforcez encore un peu.

**M. Marcel POCHARD** : C'est moins restrictif que vous, Monsieur le Maire, nous sommes plus exigeants.

**M. LE MAIRE** : On vous a toujours dit que lorsque vous auriez des propositions constructives, qui aillent dans le bon sens, nous les prendrions en compte. Elles sont constructives, elles sont même plus contraignantes que celles que nous proposons.

**Mme Martine BULTOT** : C'est très rapide, mais je voudrais quand même aussi revenir pour dire que j'ai confiance au boycott parce que le boycott est une action citoyenne et une action simple qui est à la portée de tous, c'est de l'éthique dans nos caddies. Et je la préfère donc au vœu que vous allez nous proposer qui permet de ménager les consciences mais aussi de dégager en touche. Parce que le boycott est dans la logique, dans notre participation active aux différents contre-sommets de Seattle, de Nice en passant par Davos, partout où se réunissent les dirigeants de ce monde pour mettre en place des

politiques ultra libérales qui permettent à des groupes comme DANONE de faire ce qu'ils font. Si l'amendement MICHELIN, voté après des décisions tout aussi scandaleuses que celles de DANONE n'a pas empêché les licenciements chez MICHELIN, si l'autorisation préalable de licencier n'a pas été rétablie à ce jour, cela n'a rien de fortuit. Au nom de la Gauche Alternative et Ecologique, bien sûr nous pouvons voter pour un amendement au niveau des lois mais nous demandons une dissociation du vote et notamment que soit retiré le nom boycott.

**M. LE MAIRE :** On ne retire pas le nom boycott, il y a deux voeux différents. Monsieur BONNET, si nous étions d'accord sur tout, nous serions dans le même parti politique ! Il y a quand même bien quelques nuances. Ça vous ennuie tellement de voir que nous sommes unis que vous voulez toujours voir des problèmes là où il n'y en a pas.

**M. Christophe LIME :** Simplement je vais rassurer M. BONNET, ce n'est pas nous qui parlons d'un parti unique à droite, donc chacun a gardé un certain nombre de choses, nous on aura la même position parce qu'on ne va pas voter un appel au boycott et dans une deuxième motion voter un appel qui n'appelle pas au boycott, je crois que ça serait complètement irresponsable, et j'attends toujours la réponse de M. ROSSELOT puisque je tiens quand même à dire qu'au 15 janvier, c'était au niveau du groupe RPR que le boycott avait été présenté.

**M. Eric ALAUZET :** Pour bien entendu confirmer que nous voterons ce voeu puisque nous le co-signons mais aussi parce que j'aurais un certain malaise à ce que nous ressortions de ce débat dans une espèce de dualité où il y aurait d'un côté le boycott qui serait bon à jeter aux orties et de l'autre côté une démarche législative qui évidemment serait la solution à tous nos soucis. Et je crois que comme Bruno LEGEARD l'a dit tout à l'heure, il faut valoriser le boycott dès lors que c'est une démarche citoyenne, je fais bien la différence pour nos amis qui sont intervenus tout à l'heure, entre une démarche citoyenne et celle qui est du ressort des institutions. Parce que le boycott, au lendemain des élections où tout le monde s'est ému de l'abstentionnisme et du manque de participation des gens, reflète véritablement l'envie de politique des gens et je crois qu'il ne faut pas qu'on tue cela, parce que les gens ont envie d'être citoyens, ils n'ont pas envie d'être citoyens pour donner un mandat, un quitus en blanc sur une multitude de projets, ils ont envie d'intervenir quand ça les touche dans leur vie quotidienne. Et je crois que cela il faut qu'on l'assume et en cela le boycott citoyen a véritablement du sens quand les gens veulent se réapproprier la chose politique et participer à la vie citoyenne. Et puis au fond, il a été très utile ce boycott citoyen un peu spontané, parce que c'est quand même grâce à ce débat que nous, les politiques aujourd'hui à Besançon, mais partout ailleurs on se saisit de cette question et que peut-être, je l'espère, on débouchera sur un projet de loi qui aura une autre envergure que l'amendement MICHELIN, je l'espère. Et puis il a été efficace aussi puisqu'on sait bien que dans l'idée de prospérité des entreprises, la notion d'image est importante et l'image de DANONE a vraiment été salie et je crois que dans ce sens-là le boycott, même si l'on peut le regretter pour l'entreprise, elle en paie les pots cassés aujourd'hui. Mais je voudrais qu'on sorte d'une ambiguïté, dans le sens où le boycott, parce que les gens ne consommeraient plus les produits de l'entreprise, amènerait des profits moins importants et fragiliserait l'entreprise. Mais ce que nous proposons par ailleurs et que nous soutenons malgré tout, quand on va dire «fiscalisons un peu plus l'entreprise», on va diminuer aussi, à terme, les bénéfices de l'entreprise et la fragiliser. Donc il n'y aura pas le boycott qui fragiliserait d'un côté et de l'autre des lois fiscales qui ne la fragiliserait pas, il faudra faire aussi attention à cela».

**M. LE MAIRE :** Je mets aux voix les deux voeux.

Le voeu présenté par les groupes PCF et GAE est repoussé à la majorité des voix, 4 Conseillers votant pour et 10 s'abstenant.

Le voeu présenté par les groupes PS, PRG, les Verts, MDC et les membres de la Société Civile du groupe majoritaire, est adopté à l'unanimité, 4 Conseillers s'abstenant.

*Récépissé préfectoral du 3 mai 2001.*